

COMMUNE DE MALZÉVILLE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 08 MARS 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : David CARABIN.

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Béatrice ANTOINE,  
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,  
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,  
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 02 mars 2012

N° 2012-019

Objet : Liste des décisions

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,

Où les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Prend acte des décisions municipales suivantes :

Culture et Vie Locale

- Offre de prestation avec ZA ZAM, animation quartier d'été le 27 juillet 2012, pour un montant de 408€ ;
- Bon de commande avec Starlec, bal du 13 juillet 2012, pour un montant de 837.20€ ;
- Contrat d'engagement avec l'orchestre Benoit Przybyla, soirée dansante du 06 octobre 2012 -Fête des Pains-, pour un montant de 680€.

Date : 08 mars 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 13 MARS 2012

N° Accusé de réception : 20120308 - 2012 - 019 - DE

Affichage : 13 MARS 2012

Le Maire,  
Jean-Pierre FRANOUX

